

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET
D'ACCREDITATION

Licence en Langue et Littérature Arabes
Master en Langue et Littérature Arabes
(recherche)
Master en Langue et Littérature Arabes
(professionnel)

Faculté de lettres et sciences humaines

Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2020

Rapport publié le 09/11/2020

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation	pages 3 à 18
Observations de l'établissement	pages 19
Décision d'accréditation	pages suivantes

RAPPORT D'ÉVALUATION

Licences

Licence en Langue et Littérature Arabes
Licence en Langue et Littérature Françaises
Licence en Langue et Littérature Anglaises

Masters Recherche et Masters professionnels

Master en Langue et Littérature Arabes
Master en Langue et Littérature Françaises
Master en Langue et Littérature Anglaises

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Libanaise

LIBAN

Mars 2020

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Manuel Royo, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

SOMMAIRE

I - Fiche d'identité des formations	3
Responsables des formations	4
Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place	4
Moyens humains et matériels mis à disposition des formations	4
Effectifs Étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années	5
II. Description de la visite sur site	7
Composition du comité d'experts	7
Description de la visite sur site	7
III. Présentation des formations	8
IV. Synthèse de l'évaluation	9
1- Finalité des formations	9
2- Positionnement des formations	9
3- Organisation pédagogique des formations	11
4- Pilotage de la formation	15
V. Conclusion	17
Points forts :	17
Points faibles :	18
VI. Observations de l'établissement	19

I - FICHE D'IDENTITÉ DES FORMATIONS

Université: Université Libanaise

Faculté: Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)

Nom des formations évaluées et diplômes délivrés :

Licences

- Licence en Langue et Littérature Arabes
- Licence en Langue et Littérature Françaises
- Licence en Langue et Littérature Anglaises

Masters Recherche

- Master Recherche en Langue et Littérature Arabes
- Master Recherche en Langue et Littérature Françaises
- Master Recherche en Langue et Littérature Anglaises

Masters professionnels

- Master professionnel en Langue et Littérature Arabes
- Master professionnel en Langue et Littérature Françaises
- Master professionnel en Langue et Littérature Anglaises

Année de création et contexte :

L'Université Libanaise est la seule université publique au Liban. Elle accueille 20 327 étudiantes et étudiants (2018-2019), soit 12% des étudiants au Liban, et comporte le plus grand nombre de facultés réparties sur l'ensemble du territoire libanais.

La Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) est la deuxième faculté de l'Université Libanaise, elle a été créée en 1959 sous le nom de La Faculté des Lettres puis sous celui des Lettres et Sciences Humaines en 1967. Elle comporte cinq sections, deux Centres et un Centre de recherche. La section 1 a été ouverte en 1959, la section 2 en 1976, les sections 3, 4, et 5 en 1977. Dans le contexte multiculturel et plurilingue du Liban, La Faculté des Lettres et Sciences Humaines joue un rôle essentiel dans l'enseignement supérieur. Elle contribue, dans le cadre d'une mission de service public, à la formation des étudiants dans un contexte spécifique, notamment à travers sa présence dans cinq sections, réparties géographiquement dans le pays, à l'exception de l'école doctorale centralisée dans la capitale.

Trois départements de la FLSH dispensent les formations aux diplômes évalués de licences et de masters. Il s'agit des départements de Langue et Littérature Arabes, de Langue et Littérature Françaises, de Langue et Littérature Anglaises. La spécificité de l'offre de l'Université Libanaise tient à son histoire et à ses valeurs. Son objectif est de : diffuser le savoir et la culture auprès de tous les étudiants ; former un potentiel humain qualifié sur le plan scientifique en liaison avec l'évolution du marché du travail ; proposer des études et formations susceptibles de répondre aux besoins et au développement de la communauté libanaise ; s'affirmer scientifiquement sur le plan national, régional et international à travers la recherche scientifique.

La politique de la FLSH permet avant tout à tous les étudiants de s'inscrire dans un cursus de haut niveau, quels que soient leur origine sociale et leurs moyens financiers. Son implantation locale dans cinq sections réparties sur tout le territoire facilite l'accès aux études supérieures de toute la population concernée. La modicité des frais d'inscription en fait par ailleurs un acteur sans équivalent sur le marché de la formation dans l'enseignement supérieur. Le niveau sanctionné par les diplômes de Langues et Littérature et la notoriété des formations expliquent l'employabilité des étudiants titulaires de Licences et des Masters de recherche ou professionnels.

Les diplômés de ces formations ont accès à des métiers dans le secteur public et privé. Titulaires d'une licence, ils sont recrutés par les établissements d'enseignement scolaires primaire, complémentaire et secondaire. Titulaires d'un master de recherche, ils peuvent accéder au doctorat pour l'obtention d'un poste dans l'enseignement supérieur, notamment public. Titulaires d'un master professionnel, ils se dirigent également vers les métiers de la communication et de la médiation culturelle.

Les formations sont dispensées dans les cinq sections (correspondant à 5 localisations distinctes) : Section 1 à Beyrouth ; Section 2 à Fanar ; Section 3 à Tripoli ; Section 4 à Zahlé ; Section 5 à Saïda.

Etablissements à Beyrouth, Fanar, Tripoli, Zahlé et Saïda.

Doyen de la Faculté : Pr Ahmad Rabah

RESPONSABLES DES FORMATIONS

La visite sur site ayant eu lieu à Beyrouth, les experts ont pu rencontrer le Directeur de la Section 2 : Dr Marwan Abi Fadel et des représentants des trois Départements (Langues arabe, française et anglaise), des enseignants et des étudiants des cinq sections.

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTEME QUALITÉ MIS EN PLACE

Cette évaluation est la première évaluation de formations de l'Université libanaise par le Hcéres.

Le Recteur de l'Université Libanaise, le Pr Fouad Ayoub, a formulé une demande d'évaluation institutionnelle pour l'Université Libanaise. Mise en œuvre en 2018, la procédure a produit un premier rapport d'évaluation institutionnelle dispensant des recommandations à l'échelle de l'université. Parmi ces recommandations, il est mentionné notamment « l'extension d'un processus d'assurance qualité à l'ensemble des composantes et des services administratifs » et « l'élaboration d'un schéma directeur couvrant les systèmes d'information et visant à leur intégration au niveau institutionnel avec l'objectif de disposer d'outils de pilotage et d'aide à la décision ».

L'Université Libanaise a ensuite demandé au Hcéres d'évaluer/accrediter certaines de ses formations. En application de la convention signée le 25 février 2019, une évaluation externe a été prévue pour les formations délivrées par le Département de langue et littérature, respectivement en arabe, en français et en anglais, de la Faculté de Lettres et Sciences humaines.

Une commission a été chargée de la rédaction du rapport d'auto-évaluation contenant les informations requises par le Hcéres. Cette commission est composée de Hend Adib, coordinatrice générale du master, de Marwan Abi Fadel, directeur de la Section de 2 de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, de Gisèle Riachi, directrice du Centre de Langues et de Traduction et de Maha Jarjour, coordinatrice de la langue arabe au Doyenné.

La visite du comité d'experts a eu lieu les 16, 17, 18 et 19 décembre 2019.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DES FORMATIONS

Dans le cadre de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, on dénombre 819 intervenants, dont 104 possèdent le grade de professeurs, 99 sont cadrés (titulaires), 223 sont contractuels à plein temps et 493 vacataires. La parité est atteinte et dépassée avec 60% de femmes parmi les intervenants. Le personnel administratif comporte 273 personnes, dont 149 en CDI (contrat à durée indéterminée) et 124 en CDD (contrat à durée déterminée).

Licences

Les étudiants en Licence sont au nombre de 9873 pour les diplômes décernés dans les trois langues. En ce qui concerne le taux d'encadrement, le ratio des enseignants par rapport aux étudiants s'établit comme suit : en Licence Langue et Littérature Arabes, on compte 1 professeur pour 31 étudiants ; en Licence Langue et Littérature Françaises, 1 professeur pour 17 étudiants ; en Licence Langue et Littérature Anglaises, 1 professeur pour 41 étudiants.

Masters Recherche

Les étudiants en Master de Recherche sont au nombre de 1439 pour les diplômes décernés dans les trois langues. En ce qui concerne le taux d'encadrement, le ratio des enseignants par rapport aux étudiants s'établit comme suit : en Master Recherche, Langue et Littérature Arabes on compte 1 professeur pour 41 étudiants ; en Master Recherche Langue et Littérature Françaises, 1 professeur pour 8 étudiants ; en Master Recherche Langue et Littérature Anglaises, 1 professeur pour 23 étudiants.

Masters professionnels

Les étudiants en Master professionnel sont au nombre de 271 pour les diplômes décernés dans les trois langues. En ce qui concerne le taux d'encadrement, le ratio des enseignants par rapport aux étudiants s'établit comme suit : en Master Professionnel, Langue et Littérature Arabes on compte 1 professeur pour 10 étudiants ; en Master Professionnel Langue et Littérature Françaises, 1 professeur pour 1 étudiants ; en Master Professionnel Langue et Littérature Anglaises, 1 professeur pour 9 étudiants.

En ce qui concerne les moyens matériels, le rapport d'auto-évaluation mentionne le défaut d'équipements et de rénovation de certains locaux en raison de l'absence d'investissement de l'Etat, pour la construction ou l'entretien de locaux existants. Dans le contexte de restrictions budgétaires, l'ajout significatif au fond

bibliographique existant s'avère difficile, de même que l'accès optimal aux ressources numériques pour des raisons conjoncturelles qui limitent l'accès en continu à Internet. La mise en œuvre d'un système d'Environnement Numérique de Travail (ENT) est envisagée et le choix de la plateforme Moodle est pressenti. L'accès aux ressources numériques est encadré par le personnel de la bibliothèque pour permettre la connexion du plus grand nombre, dans différentes salles, selon un planning efficient, afin que le travail s'effectue dans des conditions favorables. Le système centralisé Symphonie a été mis en œuvre pour l'accès aux collections. Les informations disponibles sur les diplômes respectifs des formations de langue et littérature dans les trois langues sont très limitées sur le site de l'Université Libanaise. Les pages concernées nécessitent d'être complétées et actualisées pour être informatives et pertinentes. En ce qui concerne l'accès aux ressources numériques, les enseignants fournissent parfois leurs identifiants aux étudiants afin de leur permettre d'accéder aux documents (revues en ligne, bases de données en ligne) auxquels ils n'ont pas accès à la bibliothèque universitaire.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Licences

Départements/Licences	Nb étudiants	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
		Langue et Littérature Arabes	Nb d'inscrits en début d'année(dans les 3 années)	3849	3771
Langue et Littérature Françaises	Nb d'inscrits en début d'année	1346	1407	1313	1426
Langue et Littérature Anglaises	Nb d'inscrits en début d'année	3954	4081	4157	4285

Masters Recherche

Départements/Masters Recherches (M1 et M2) les 8 spécialisations	Nb étudiants	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
		Langue et Littérature Arabes	Nb d'inscrits en début d'année	626	577
	Nb de diplômés (Soutenance)	67	80	92	84
Langue et Littérature Françaises	Nb d'inscrits en début d'année	178	149	175	167
	Nb de diplômés	11	17	23	26
Langue et Littérature Anglaises	Nb d'inscrits en début d'année	316	267	332	363
	Nb de diplômés	19	29	22	25

Masters Professionnels

Départements/Masters professionnels(M1 et M2) les 8 spécialisations	Nb étudiants	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Langue et littérature arabes	d'inscrits Nb en début d'année	95	134	114	155
	Nb de diplômés (Soutenance)	2	8	13	22
Langue et Littérature Françaises	Nb d'inscrits en début d'année	48	70	38	29
	Nb de diplômés	2	5	4	3
Langue et Littérature Anglaises	Nb d'inscrits en début d'année	87	153	132	147
	Nb de diplômés	0	0.	1	4

Les inscriptions en Licences et en Masters sont stables mais il existe un décalage conséquent entre le nombre d'étudiants inscrits en début d'année et le nombre de soutenances effectives. Cette situation particulière, liée à l'interruption temporaire de scolarité de certains étudiants, résulte des conditions socio-économiques dans le pays. Certains étudiants bénéficient d'aménagement ou de suspension dans leur scolarité en raison de leur situation familiale ou professionnelle. 23% des étudiants des huit formations de la faculté des Lettres et Sciences Humaines sont mariés et une grande proportion des étudiants travaille pour financer leurs études, devant parfois s'interrompre entre deux années du cursus. Des femmes mariées et souvent mères de famille reprennent également leurs études grâce à la souplesse de l'organisation des scolarités.

Le nombre d'étudiants inscrits en Master connaît des fluctuations mais on note une reprise des inscriptions à la hausse pour 2017-2018. En Master Recherche, le nombre d'inscrits passe de 2082 à 2230 entre 2014-2015 et 2017-2018. En Master Professionnel, le nombre d'inscrits passe de 421 à 748 entre 2014-2015 et 2017-2018. L'écart entre les deux Masters s'est momentanément creusé en raison du refus de l'Ecole doctorale d'inscrire en Doctorat les Etudiants titulaires d'un Master professionnel en dehors du domaine spécifique de la psychologie.

Il faut souligner par ailleurs dans les formations de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines un nombre important d'étudiants boursiers et la présence significative d'étudiants internationaux. Dans le contexte socio-politique spécifique du pays et, plus largement, de la région, le nombre des étudiants palestiniens et syriens est plus important que celui des 31 autres nationalités présentes au sein des formations. Dans le cadre du projet HOPES pour les étudiants réfugiés syriens et les jeunes des communautés hôtes au Liban, 80 étudiants ont bénéficié de bourses pour poursuivre leurs études universitaires et parmi eux, six ont obtenu un Master.

II. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : Manuel Royo, Professeur des Universités, Université François Rabelais-Tours

Experts :

- Cédric Brun, Maître de conférences en Philosophie, Université de Bordeaux-Montaigne.
- Sophie Rochefort-Guilouet, Maître de conférences en Humanités, Institut d'Etudes Politiques de Paris.
- Adrian Foucher, expert étudiant, doctorant, Université François-Rabelais-Tours.

Le Hcéres était représenté par : Madame Anne Vial Logeay, conseillère scientifique.

DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

La situation socio-politique difficile au Liban au mois de Novembre a entraîné le report de la visite sur site à l'Université Libanaise. Celle-ci s'est déroulée du 15 au 19 décembre 2019.

Déroulement de la visite : la visite et les entretiens se sont déroulés sur quatre jours sur trois sites différents. En ce qui concerne l'évaluation spécifique des départements de Langues et Littératures Arabes, Françaises et Anglaises, elle a eu lieu sur le campus de Fanar.

- Le premier jour, au Décanat, les membres du comité d'évaluation ont rencontré le doyen Pr Ahmad Rabah et l'équipe des enseignants en charge du dossier d'accréditation, ils ont suivi une présentation des formations et rencontré des membres l'équipe pédagogique et les responsables de plusieurs formations. Cette première journée a été complétée par une série d'échanges avec des partenaires institutionnels et privés, impliqués dans les formations évaluées. Elle s'est achevée par une rencontre avec des alumni des formations concernées, sur le thème de l'employabilité des étudiants diplômés et de l'adéquation des formations avec les débouchés du marché du travail.
- Les deuxième et troisième journées de l'évaluation ont été consacrées aux rencontres avec les différentes équipes pédagogiques, avec le personnel administratif des départements et des étudiants en Licence et Master. Les experts ont pu également s'entretenir avec les responsables des trois Départements de Langues et Littératures Arabes, Françaises et Anglaises et des membres du personnel administratif présents. Ils ont visité les locaux et ont assisté à une présentation des ressources (visite de la Bibliothèque générale, laboratoires, démonstration de la salle équipée pour l'interprétariat)
- La quatrième et dernière journée s'est tenue au Rectorat, pour une dernière séance de travail avec les doyens de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et de la Faculté d'Information, avant de rencontrer le Pr Fouad Ayoub, Recteur de l'Université Libanaise.

Les membres du comité ont rencontré pour chaque diplôme évalué : des enseignants (cadrés et vacataires), des membres du personnel administratif (fonctionnaires et vacataires), des partenaires institutionnels et privés des formations concernées, des étudiants en cours de formation et des anciens étudiants diplômés et entrés dans la vie active.

La visite sur site s'est déroulée parfaitement, tant pour l'organisation des séances de travail et des rencontres que pour la logistique des nombreux déplacements entre les différents lieux de formation. Le travail du comité a été grandement facilité sur le plan matériel par la compétence, la diligence et l'extrême disponibilité des enseignants en charge de la procédure d'évaluation. Toutes les demandes de renseignements complémentaires avant la mission sur site et pendant celle-ci ont été prises en compte avec rapidité et des réponses précises y ont été apportées.

III. PRESENTATION DES FORMATIONS

Les diplômes évalués consistent en trois diplômes de Licence et six diplômes de Master, professionnel et recherche. La Licence se compose de 180 crédits (dont 135 en modules obligatoires au minimum, le reste étant choisis en fonction des besoins du domaine de spécialité) répartis sur 6 semestres, obtenus sur une durée de 3 à 5 semestres. Le Master est obtenu par obtention de 120 crédits répartis sur 4 semestres, sur 2 à 3 ans. Ces durées correspondent aux situations particulières d'étudiants qui doivent interrompre momentanément leur cursus en raison de difficultés financières, dans le contexte de crise économique que connaît le Liban.

Avec la réforme académique introduisant les crédits dans le cadre de l'organisation LMD, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines a mis en œuvre une approche pluridisciplinaire dans la rénovation des cursus ainsi que dans l'élaboration des projets scientifiques. Cette évolution a abouti à la création du Master Professionnel, aux côtés du Master Recherche, afin de préparer les étudiants aux besoins du marché du travail. Dans le domaine des Langues et de la Littérature (arabes, françaises et anglaises), l'étudiant acquiert, d'une part, des compétences analytiques et critiques et d'autre part, il aborde la maîtrise des modalités de recherche scientifique.

La Faculté des Lettres et Sciences Humaines promeut l'enseignement des trois langues, Arabe, Française, Anglaise, à côté d'autres langues vivantes et de l'enseignement des langues anciennes.

- Trois Licences Langues et Littérature sont proposées, dans les trois langues, avec des formations se déclinant respectivement en approche littéraire et en approche linguistique.
- En Master Recherche, la même répartition (approche littéraire et approche linguistique) qu'en Licence est conservée sauf pour Langue et Littératures Françaises qui comportent trois modules : Littérature française, Linguistique générale et Littérature francophone et comparée.
- En Master professionnel, il existe plusieurs programmes : en langue arabe, un Master professionnel de Communication professionnelle, en langue française, un Master professionnel de Linguistique Appliquée et un Master professionnel de Médiation culturelle, enfin un Master Professionnel en langue anglaise.

Le détail des programmes consultés et le volume horaire constaté, affecté aux différentes disciplines, indiquent une progressivité des acquisitions et la constitution d'un socle conséquent de connaissances en Licence avant la spécialisation en Master Recherche ou Professionnel.

IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

1- FINALITÉ DES FORMATIONS

Les diplômes délivrés aux étudiants au terme de leur formation permettent leur insertion dans la vie professionnelle, en adaptant les formations aux besoins de la société libanaise et aux contraintes du marché du travail. Les étudiants sont bien informés des débouchés des formations et les diplômes qui les valident sont clairement identifiés par les employeurs potentiels des étudiants. Afin de préparer les étudiants au marché du travail, les différents programmes comportent des partenariats avec des institutions publiques et privées.

Les diplômés sanctionnent l'acquisition de connaissances théoriques et la maîtrise de techniques et de pratiques permettant l'employabilité des étudiants. Cette orientation doit contribuer à une mission de service public, en assurant le développement de la société libanaise, par la prise en compte des besoins et des évolutions en matière économique, culturelle, éducative.

Les diplômés de ces formations ont accès à des métiers dans le secteur public et privé. Titulaires d'une licence, ils sont recrutés par les établissements d'enseignement scolaires primaires, du premier et second degré. Titulaires d'un master de recherche, ils peuvent accéder au doctorat pour l'obtention d'un poste dans l'enseignement supérieur, notamment public. Titulaires d'un master professionnel, ils se dirigent également vers les métiers de la communication et de la médiation culturelle.

Le Master de Langue et Littérature Arabes permet aux étudiants diplômés d'enseigner dans les écoles, collèges et lycées, dans des établissements de formation professionnelle public ou privés, de travailler dans l'édition et la presse arabophones, de rejoindre des organismes internationaux ou l'administration publique libanaise. Les diplômés en Langues et Littérature Arabes répondent au besoin croissant sur le marché du travail libanais de spécialistes arabophones.

2- POSITIONNEMENT DES FORMATIONS

Le positionnement des formations peut être apprécié sur le plan local, régional, national et international. Le Liban compte 43 universités reconnues par l'Etat dont une seule université publique, l'Université Libanaise. L'Université Américaine de Beyrouth fut la deuxième à ouvrir ses portes en 1865, suivie par l'Université Saint Joseph de Beyrouth qui fut fondée en 1875. L'Université Libanaise, depuis 1951, a pour mission de permettre à tous d'accéder aux formations de l'enseignement supérieur et, dans un contexte économique difficile, la modicité des frais de scolarité et la souplesse des conditions de scolarité, en font un acteur unique dans le domaine de l'enseignement universitaire.

Les diplômes de Licences et de Masters, de recherche et Professionnel, répondent dans ce contexte à la nécessité de former des professionnels de haut niveau dans les domaines de l'enseignement, de la communication et de la culture. Ils sont accessibles à tous, dans un contexte économique difficile, à la différence des formations des universités privées dont les coûts d'inscription sont très élevés.

Dans ce paysage, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines est l'une des premières facultés en termes d'effectifs. Fondée en 1959, elle offre à des étudiants, appartenant à toutes les catégories sociales, l'opportunité d'une formation spécialisée de haut niveau qui les amène vers une insertion professionnelle réussie. Les frais de scolarités modérés et maîtrisés, afin que tous les étudiants puissent se former, est une des raisons de l'attractivité des formations, tout comme le recrutement des professeurs au niveau doctorat afin de dispenser un enseignement au meilleur niveau.

La propédeutique aux travaux de recherche est bien prise en compte dans les modalités de contrôle de connaissances en Licence et en Master. L'articulation entre la formation et la recherche est un des points clefs dans les formations des Départements de langues et littérature. Ces trois départements se distinguent par le nombre croissant de publications dans les revues scientifiques locales et internationales, les projets de recherche en liaison avec des partenaires internationaux, les colloques et l'incitation à la publication de travaux de recherche. Ainsi, des cours en méthodologie de la recherche sont dispensés en master I et II afin d'initier l'étudiant à la problématisation et l'analyse de corpus. Au troisième semestre du Master, l'étudiant élabore un avant-projet sur un sujet relevant de l'un des axes de recherche définis par la Faculté et le soumet à un comité scientifique pour validation. Le mémoire de fin d'études est affecté de 30 crédits (30/120).

Des partenariats actifs sont favorisés au niveau national, régional et international grâce aux multiples conventions de coopération internationale que le Bureau des Relations Internationales de l'UL a signées avec plus de 250 universités locales et internationales, surtout en Europe mais aussi en Amérique, en Afrique et en Asie.

Le service éditorial interne permet en outre l'édition de revues, d'annales et d'ouvrages à caractère scientifique rédigés ou dirigés par les membres du corps professoral des départements concernés. Un comité scientifique local et international garantit la qualité scientifique des travaux proposés à l'édition. La revue « Etudes universitaires » est emblématique de cette volonté affirmée de promouvoir la recherche à l'Université Libanaise. Les travaux de recherche des professeurs et des doctorants ainsi que les colloques et les journées de recherche font l'objet de publications régulières dans ce cadre.

Il convient cependant de souligner les difficultés de financement d'échange et de bourses de hautes études spécialisées à l'étranger, pour des doctorats en co-tutelle ou pour des stages. La Faculté a signé des accords avec des universités partenaires pour favoriser la mobilité des professeurs et des étudiants, accueillir des manifestations scientifiques et culturelles, et intégrer L'Université Libanaise dans les réseaux de l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale. Nombre de projets sont portés par la Faculté et les Départements de Langues et Littératures avec des institutions internationales du secteur de l'éducation (l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Institut Français par exemple), tels que le projet Tempus, Erasmus+. La participation à ces projets est essentielle pour assurer leur financement et leur pérennité.

3- ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS

A. Diplômes en langue et littérature arabes

La licence en langue et littérature arabes valide un nombre important de compétences dont l'acquisition s'échelonne sur les trois années de formation, par ajouts et approfondissement progressif des connaissances. Un cours d'ouverture comprend par exemple l'histoire et l'extension des Droits de l'Homme. Les champs obligatoires concernés sont la linguistique et la littérature entre lesquelles l'étudiant choisira de se spécialiser en troisième année. Le niveau exigé pour passer au degré suivant en langue est conditionné par la présence en cours qui est donc strictement contrôlée.

Une partie des crédits est obtenue par l'étude systématique d'œuvres de tous les champs couverts par la littérature en langue arabe et l'autre par l'apprentissage approfondie de la langue. La pratique en laboratoire de langue et l'apprentissage en petites classes favorisent l'interaction et la mise en situation des acquis en linguistique.

Le Master de recherche et le Master professionnel reposent sur une même distinction entre linguistique et littérature. Le choix entre Master Recherche et Master Professionnel conditionne la poursuite des études. Les étudiants suivent des cours de méthodologie et d'initiation à la recherche pour leur permettre de poursuivre en doctorat mais seulement s'ils ont obtenu préalablement un Master de recherche.

Une formation complémentaire peut être suivie en langues anciennes, mais seulement dans le cadre de certaines formations en Langue et littérature arabes. Des cours de langues anciennes sont ainsi assurés à la Faculté des Lettres dans le Département Langue et Littérature Arabes dont le Turc ancien (Ottoman), les langues indo-européennes (le Perse, le Grec, le Latin), sémitiques (Hébreu, Syriaque, Phénicien). Leur enseignement se répartit comme suit : 65 heures au 2ème semestre et 65 heures au 5ème semestre.

B. Diplômes en langue et littérature françaises

Le diplôme de licence tend à valider une approche progressive et structurée, sur trois ans, constituée d'acquisition de fondamentaux et complétée par une ouverture grâce aux parcours individuels choisis. La licence valide l'acquisition approfondie des notions linguistiques de la langue française, la connaissance de l'histoire intellectuelle et culturelle de la littérature française ainsi que la maîtrise de la langue. Elle sanctionne aussi des compétences acquises dans l'analyse et la critique littéraire et linguistique. Elle présente une progressivité, une vocation à l'exhaustivité et couvre les liens que la littérature entretient avec les arts et les savoirs en sciences sociales.

L'étudiant suit des matières communes (courants littéraires, stylistique, linguistique, théâtre, poésie...) et choisira en deuxième année - selon ses centres d'intérêt et ses choix pour envisager un métier - un des deux parcours proposés pour la validation de la licence : linguistique ou littéraire. Les étudiants sont encouragés à présenter des certifications comme le diplôme d'études en langue française (DELF) et à se familiariser avec les méthodes d'enseignement du Français Langue étrangère s'ils le souhaitent.

Il existe un Master de recherche en littérature et en linguistique ouvrant des perspectives de carrière dans l'enseignement scolaire du premier et deuxième degré et universitaire, dans l'édition et la presse, en médiation culturelle, en création littéraire et artistique. Une autre finalité du Master est le doctorat, mais celui-ci n'est accessible qu'aux étudiants ayant obtenu préalablement un Master de recherche.

C. Diplômes en langue et littérature anglaises

La licence en Langue et Littérature anglaises valide un nombre important de compétences dont l'acquisition s'échelonne sur les trois années de formation, par ajouts et approfondissement progressifs des connaissances. Les champs concernés sont la linguistique et la littérature entre lesquelles l'étudiant choisira de se spécialiser en troisième année.

Une partie des crédits est obtenue par l'étude systématique d'œuvres de tous les champs couverts par la littérature (poésie, théâtre, romans, nouvelles) et l'autre par l'apprentissage approfondie de la langue. La pratique en laboratoire de langue et l'apprentissage en petites classes favorisent l'interaction et la mise en œuvre des acquis en linguistique. L'apprentissage de l'Anglais Langue Etrangère entre en compte dans le cursus dès la Licence et les étudiants sont encouragés à présenter des certifications comme le Test of English as Foreign Language (Toefl) et le Test of English for international communication (Toeic).

Le Master de recherche et le Master professionnel reposent sur une même distinction entre linguistique et littérature. Le choix entre Master Recherche et Master Professionnel conditionne la poursuite ou non des études en doctorat. Les étudiants suivent des cours de méthodologie et d'initiation à la recherche pour leur permettre de poursuivre en doctorat seulement s'ils ont obtenu préalablement un Master de recherche.

Le Master de Langue et Littérature anglaises permet aux étudiants diplômés d'enseigner l'anglais dans les écoles, collèges et lycées, dans des établissements de formation professionnelle public ou privés, de travailler dans l'édition anglophone, le Copywriting et la presse, de rejoindre des organismes internationaux ou l'administration publique libanaise.

Les langues vivantes, Français ou Anglais, sont perfectionnées aux troisième, quatrième, cinquième et sixième semestres des spécialisations de Licences de Langue et Littérature arabes, de Langue et Littérature françaises, de Langue et Littérature anglaises. Selon le choix de l'étudiant et suivant sa première langue et la seconde langue pratiquée, les étudiants peuvent choisir parmi des cours de langues vivantes, cours dispensés sur un horaire total de 65 heures pour les trois licences. En Licence de Langue et littérature arabes, il existe la possibilité de choisir une langue vivante, soit Français, Anglais ou Russe. En Licence de Langue et Littérature françaises, le choix existe entre Anglais, Russe et Italien. Enfin, en Licence de Langue et littérature anglaises, l'offre existe entre Français, Anglais et Russe.

Les conventions signées avec des partenaires internationaux ont permis de mettre en place des départements des langues performants, ouverts aux étudiants : Italien, Espagnol, Chinois, Russe, Langue et Littérature Persanes, Langue et Littérature Turques.

La vocation à la recherche est illustrée par l'implication des professeurs des trois départements de Langues et Littérature, toutes langues de travail confondues, dans des projets de recherche individuels ou en groupe. Les trois départements de Langue et Littérature organisent des colloques qui aboutissent le plus souvent à publication. Ces activités et les publications consécutives rétroagissent efficacement sur les contenus et méthodes d'enseignement. L'honnêteté intellectuelle est une valeur académique très bien prise en compte et hautement valorisée, l'université étant doté du logiciel anti-plagiat Turnitin.

Les diplômes de Licences et de Masters évalués bénéficient de la créativité et de la détermination des départements concernés, en dépit de moyens modestes, pour l'organisation d'événements en lien avec les enseignements dispensés :

- Le Département de Langue et de littérature Françaises a par exemple organisé un Colloque International Pluridisciplinaire, « Les Sciences Humaines entre le passé et l'avenir : Enjeux, défis et perspectives, » en collaboration avec l'IFPO, en octobre 2019. Les tribunes étudiantes, les journaux et concours de nouvelles sont encouragés ainsi la rencontre avec des écrivains français et francophones organisées par l'Institut Français au Salon du Livre, chaque année à Beyrouth. Enfin, l'investissement de nombreux étudiants dans l'événement « Prix Goncourt, le choix de l'Orient » fédère aussi les énergies. Des Ateliers d'écriture sont par ailleurs régulièrement organisés par l'Agence Universitaire de la Francophonie avec la participation active des étudiants du Département de Langue et de Littérature française.
- Le Département de langue et de littérature arabes a organisé un premier colloque international sur les études interdisciplinaires en Sciences Humaines en partenariat avec la Banque du Liban (BDL). Il se distingue par la richesse de ses publications grâce à l'existence d'un service éditorial au sein de l'Université Libanaise. La Faculté est devenue membre de l'Association Internationale des Chefs de Départements de Langue arabe et de l'Association des Facultés des Lettres dans le monde arabe, une entité regroupant plus de 120 facultés. Elle coopère avec l'Institut Français au Liban pour co-organiser des manifestations culturelles et littéraires, mener des projets de recherche et organiser des colloques, soutenus et financés par l'Agence Universitaire de la Francophonie.
- Des projets de recherche sont financés par l'Agence Universitaire de la Francophonie : « Edition du texte arabe : contenu, signes de ponctuation, impression » ou encore « Les français parlés au Liban. Etude préliminaire : le cas de Beyrouth » en partenariat avec le CNRS libanais, l'ENS de Lyon et l'Université Saint Joseph au Liban.

La Faculté organise tous les ans les « mastérialles » auxquelles les étudiants en master sont tenus d'assister au moins une fois avant la soutenance de leur mémoire. Ces journées sont plébiscitées par les étudiants.

Licences

Chacun des programmes de licence compte 180 crédits répartis en 135 crédits minimum de modules obligatoires et entre 20 et 40 crédits optionnels.

- Langue et littérature arabes : 44 cours obligatoires et 4 cours optionnels avec 3 pré-requis.
- Langue et littérature françaises : 38 cours obligatoires et 5 cours optionnels avec 2 pré-requis.
- Langue et littérature anglaises : 35 cours obligatoires et 7 cours optionnels avec 1 pré-requis.

On enseigne ces spécialisations en licence durant 6 semestres qui s'étendent sur 78 semaines d'enseignement effectif. Les heures d'enseignement varient dans chaque programme entre 2160 et 3026 heures.

Le nombre de prérequis dans les différents programmes varie entre deux cours en Littérature française, et 10 cours dans les langues vivantes appliquées.

Masters

Les diplômes de Masters comptent 120 crédits répartis sur 4 semestres et sur 2 à 4 ans. Le volume horaire des cours est le suivant :

- Langue et littérature arabes : 6 semestres, 78 semaines.
Nombre d'heures en Master professionnel 946 et en Master recherche 946
- Langue et littérature françaises : 6 semestres, 78 semaines.
Nombre d'heures en Master professionnel 800 et Master recherche 803
- Langue et littérature anglaises : 6 semestres, 78 semaines.
Nombre d'heures Master professionnel 779 et Master recherche 787

Le détail des programmes consultés et le volume horaire constaté, affecté aux différentes disciplines, indiquent une progressivité des acquisitions et la constitution d'un socle conséquent de connaissances en Licence avant la spécialisation en Master Recherche ou Professionnel.

Organisation

a) Licence

Le programme de licence, dans les trois départements, repose sur un ensemble de cours indépendants qui s'ajoutent progressivement et se complètent sans former au départ un ensemble prédéterminé. La souplesse de ce schéma s'adapte aux préférences et intérêts des étudiants au fur et à mesure de leur formation et également de leur anticipation de profession. Dans la description des formations, pour chaque diplôme, la charge de travail est explicitée et le parcours balisé du plus simple au plus complexe dans l'acquisition des connaissances, vers une spécialisation progressive. Par exemple, le choix des modules en langue se fait par acquisition des crédits de maîtrise de la langue qui conditionnent le passage aux modules suivants.

L'évaluation est faite lors de l'examen final, en plus de l'évaluation continue des travaux de recherche. La note définitive de chaque Unité d'Enseignement en licence en Langue et Littérature est composée de 30% pour la note réservée à l'évaluation continue et 70% à l'examen final. Cette modalité n'est pas appliquée strictement car un grand nombre d'étudiants n'assistent pas régulièrement aux cours, étant fonctionnaires ou enseignants. Cet aspect se révèle positif car il permet à un nombre non négligeable d'étudiants qui exercent déjà dans la fonction publique, dans l'armée et de femmes mariées, de poursuivre leurs études et d'accéder à l'enseignement supérieur. C'est pourquoi l'évaluation a été revue, avec 10% comme note de recherche et 90% comme note de l'examen final. L'étudiant valide l'Unité d'Enseignement et obtient ses crédits s'il obtient la note de 50/100 au moins. S'il obtient moins de 50 et plus que 40, il aura droit au rachat à condition qu'il ait réussi toutes les Unités d'Enseignement du semestre avec comme moyenne générale 55/100. S'il échoue à une ou plusieurs Unités d'Enseignement à l'examen de la 1ère session, il a le droit de passer la 2ème session. Il conserve la note de l'évaluation continue durant les deux sessions, la note finale de la 2ème session sera ajoutée à celle de l'évaluation continue.

b) Masters

Sur les deux années du Master de recherche et professionnel, le nombre de semestres est de 4, celui de semaines est de 45, il n'y a pas de prérequis.

L'architecture des Masters professionnels repose sur un tronc commun d'enseignements :

- En Master professionnel en Langue et littérature arabes, le tronc commun compte 9 unités d'enseignements avec 10 unités obligatoires, avec une unité facultative, sans parcours.
- En Master Professionnel en Langue et littérature françaises, le tronc commun comporte 7 unités d'enseignements avec 7 unités obligatoires, sans unité facultative et avec deux parcours.
- En Master professionnel en Langue et littérature anglaises, le tronc commun compte 9 unités d'enseignements avec 4 unités obligatoires, avec le choix d'une unité facultative sur deux proposées, sans parcours.

Les unités d'enseignement sont réparties dans les programmes au niveau du Master de recherche entre première et deuxième années :

- En Master de recherche en Langue et littérature arabes, il existe un tronc commun de 9 unités d'enseignements avec 10 unités obligatoires sans unités facultatives et deux parcours de recherche.

- En Master en Langue et littérature françaises, il existe un tronc commun de 11 unités d'enseignements avec 7 unités obligatoires, un choix d'une unité facultative sur deux proposées et deux parcours de recherche.
- En Master en Langue et littérature anglaises, il existe un tronc commun de 8 unités d'enseignements avec 4 unités obligatoires, un choix d'une unité facultative sur trois proposées et deux parcours de recherche.

Le volume horaire des cours est pratiquement identique entre Master de recherche et Master professionnel, il en va de même de l'effectif du corps enseignant pour l'encadrement des étudiants :

- Pour le Master de recherche en Langue et littérature arabes, le nombre d'heures de travail est de 946, nombre identique pour le Master Professionnel. Le nombre d'enseignants sollicités est de 10 en Master Recherche contre 5 en Master professionnel.
- Pour le Master de recherche en Langue et littérature françaises, le nombre d'heures de travail est 803, pour 800 en Master Professionnel. Le nombre d'enseignants sollicité est de 14 en master Recherche contre 7 en Master professionnel.
- En Master de recherche en Langue et littérature anglaises, le nombre d'heures de travail est 779, pour 787 en Master Professionnel. Le nombre d'enseignants sollicité est de 13 en master Recherche contre 1 en master professionnel. Ce dernier chiffre s'explique par les effectifs réduits d'étudiants concernés par ce Master.

Stages et projets encadrés

Les projets encadrés et les stages forment une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée, évaluée et créditée. Ils ont lieu en première année de Master Recherche ou Professionnel, en lien avec l'exercice effectif de la profession envisagée. L'étudiant est co-encadré par un professeur et un maître de stage. Ils peuvent se dérouler dans les secteurs public ou privé.

Par ailleurs, en Master I pour le cours de méthodologie de l'enseignement en Langue et Littérature françaises, les étudiants doivent effectuer un stage d'observation dans des écoles du secteur public et du secteur privé. Ils y restent pendant six à huit semaines pour être placés en situation d'apprentissage du français selon les modalités de l'enseignement du Français Langue Etrangère.

Il faut également noter l'importance, dans le suivi et l'adaptation des formations, du retour par les étudiants en fin de stage de Master ou après leur première insertion professionnelle. Cette évaluation des formations suivies par les étudiants permet d'agir en retour efficacement et de modifier ou d'améliorer l'offre disponible pour les étudiants suivants, en l'absence d'un observatoire des métiers officiel.

Des statistiques précises et détaillées permettent de mesurer les taux de réussite des étudiants des diplômes évalués :

Taux de réussite des étudiants en licence durant les quatre dernières années dans les trois sections.

- Langue et littérature arabes : 57,48 (2016-2017) - 41,6 (2017-2018)
- Langue et littérature françaises : 42,06 (2016-2017) - 31,85 (2017-2018)
- Langue et littérature anglaises : 42,43 (2016-2017) - 36,92 (2017-2018)

Nombre de diplômés en licence selon le nombre d'années d'études (3-4-5) par rapport à la première inscription :

- Langue et Littérature arabes : 475 (239+167+69)
- Langue et Littérature françaises : 99 (39+41+19)
- Langue et Littérature anglaises : 448 (245+137+66)

Les chiffres qui apparaissent ci-dessus font abstraction de la présence effective et de l'assiduité des étudiants car un grand nombre parmi les inscrits ne poursuivent pas leurs études avec ponctualité

Taux de réussite en Master Recherche : De 70 à 100 %

- Langue et littérature arabes : 86 (2016-2017) - 88 (2017-2018)
- Langue et littérature françaises : 86 (2016-2017) - 80 (2017-2018)
- Langue et littérature anglaises : 80 (2016-2017) - 80 (2017-2018)

Ces bons résultats sont très stables dans la durée : ils résultent de la stabilité des méthodes d'enseignement, de l'implication des étudiants souvent intégrés dans la vie active, du strict encadrement de la présence aux cours

et événements et de la motivation insufflée par les professeurs pour la recherche scientifique. L'importance des séances des Mastériales, pour l'entraînement des étudiants en vue de la soutenance de leur travail de recherche, a déjà été soulignée.

On note un taux de soutenance de 70,79% dans l'ensemble des huit départements de la faculté des Lettres et Sciences Humaines. Le ratio entre le nombre de soutenance et le nombre d'inscrits sur les trois dernières années est de 292/378 en Langue et littérature arabes, de 73/108 en Langue et littérature françaises, de 76/95 en Langue et littérature anglaises.

Taux de réussite en Master Professionnel : De 70 à 100 %

- Langue et littérature arabes : 80 (2016-2017) - 86 (2017-2018)
- Langue et littérature françaises : 97 (2016-2017) - 70 (2017-2018)
- Langue et littérature anglaises : 64 (2016-2017) - 76 (2017-2018)

4- PILOTAGE DE LA FORMATION

La maquette pédagogique est renouvelée tous les cinq ans sur proposition et validation du Rectorat. Il n'y a pas de représentant étudiant dans le processus d'élaboration. Sa mise en œuvre sur cinq ans rend le délai un peu long pour une adaptation efficace en cours de parcours et pour assurer la réactivité aux nouveaux besoins identifiés. En revanche, le fait que les professeurs soient en majorité des professionnels des secteurs concernés et souvent des acteurs internationaux rend leur expertise extrêmement pertinente pour les formations, en l'absence d'un Conseil de perfectionnement en bonne et due forme et dont le rôle est plus ou moins assuré par différents conseils de la FLSH.

Les professeurs des formations sont particulièrement bien formés un niveau de Doctorat étant une obligation pour enseigner les matières fondamentales. Le taux d'encadrement est conséquent surtout pour les classes dédoublées de pratique de la langue en Licence, dans les trois départements.

Le ratio entre le nombre d'étudiants ayant soutenu le mémoire de Master II, en Master Recherche et en Master Professionnel, et le nombre d'étudiants inscrits en mémoire de Master II est stable sur les cinq dernières années et s'établit comme suit pour 2017-2018 :

- Master II Langue et Littérature arabes : 106/241
- Master II, Langue et Littérature françaises : 29/54
- Master II, Langue et Littérature anglaises : 29/50.

L'étalement des scolarités déjà mentionné explique les résultats constatés.

Les modalités de gouvernance et de pilotage de la formation sont les mêmes pour toutes les formations de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Le pilotage de la formation comporte trois niveaux bien identifiés pour des raisons historiques. La Faculté, la Section et enfin le Département disposent de domaines de compétences sont bien définis.

Le secrétaire général se charge des correspondances, des circulaires et de toutes les communications à l'égard du corps professoral et d'étudiants. Il est également en charge des inscriptions, d'assurer l'établissement des cartes d'étudiants, de conserver et transmettre dossiers et documents. Seul le Conseil de l'unité, au niveau de la Faculté, peut décider de la création ou de la suppression d'un diplôme. Au Décanat, les coordinateurs des Masters se chargent, sous la direction du doyen, du suivi des questions qui concernent les cours en master enseignés sur place.

Le pilotage de la formation en langue et littérature encourage le dialogue entre les étudiants, les professeurs et les responsables de la direction des formations. La délivrance des diplômes est donc particulièrement en prise avec les besoins du marché pour l'évaluation et l'adaptation des formations.

Une évaluation annuelle des enseignements (matière et enseignant) est organisée sous la direction du chef de département en liaison avec un représentant des professeurs, élu et renouvelé tous les deux ans. Un questionnaire est rempli anonymement par les étudiants dans chaque cours de chaque discipline dispensée.

Il existe enfin des enseignements de mise à niveau pour aider certains étudiants à l'entrée dans les formations de Langue et Littérature. Des outils d'aide à la réussite et du soutien individualisé sont mis en place avec du tutorat, de la remédiation en petit groupe, des cours particuliers. En cas de difficulté et de réorientation, le système Licence Master Doctorat permet la réorientation de l'étudiant en conservant tout ou partie des crédits déjà obtenus. Des passerelles sont ainsi rendues possibles vers d'autres formations dispensées dans l'Université Libanaise ou dans un autre établissement fonctionnant sur le même principe Licence Master Doctorat.

Cette reconnaissance des diplômes permet aux étudiants titulaires des diplômes de langue et littérature d'aller étudier à l'étranger et à de nombreux élèves internationaux d'intégrer les formations de départements de Langue et Littérature de l'Université Libanaise. L'apprentissage d'une ou de plusieurs langues étrangères est par ailleurs clairement identifié dans le cursus. Certains modules d'enseignement se font dans une langue étrangère. La formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce aux partenariats universitaires internationaux.

Un point reste en suspens : celui de la répartition du nombre de crédits dans le système Licence Master Doctorat, entre cours obligatoires et cours facultatifs, car seules quelques modifications ont été apportées à l'édifice sur les quatre dernières années et une remise à plat de l'architecture globale serait utile pour plus de clarté et d'efficacité à terme.

En raison des événements et de la situation politique complexe, les élections des représentants étudiants n'ont pas pu avoir lieu ces deux dernières années. Un délégué des étudiants est désigné de façon informelle, au sein de chaque classe, pour assurer la communication, faire remonter les interrogations, être l'interface entre les étudiants, les enseignants et les responsables du Département voire de la Section. Cette matière pragmatique d'assurer la représentation semble convenir en raison des difficultés politiques que susciterait la tenue d'élections estudiantines.

V. CONCLUSION

Les départements de Langues et Littérature arabes, françaises et anglaises assurent par les formations mises en œuvre et les diplômes délivrés une mission de service public affirmée pour la société libanaise.

En outre, la rigueur académique des enseignements, le dynamisme des formations ouvertes sur l'International et la synergie entre formation et monde du travail assurent aux effectifs des diplômés des débouchés à la hauteur des exigences des programmes de Licences et de Masters. Ces diplômés prennent en compte à la fois les spécificités du pays, et assurent l'adéquation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail. La qualité des formations est reconnue par les professionnels des secteurs d'activités concernés dans lesquels les diplômés s'insèrent professionnellement. Les Licences de Langue et Littérature, arabes, françaises et anglaises, permettent aux étudiants de s'intégrer dans le domaine de l'éducation primaire et de l'enseignement secondaire. Les Masters de recherche offrent des débouchés dans l'enseignement supérieurs et, comme pour les Masters professionnels, dans les domaines de la communication et de la culture.

Le lien entre enseignement théorique et activités pratiques est mis en œuvre dans les formations des diplômes de Masters (de recherche et professionnel) et les stages, partie intégrante du cursus, sont encadrés et évalués avec une grande attention.

La faiblesse des investissements, auquel suppléent dans une large mesure la détermination et l'engagement des corps administratif et enseignant, n'empêche pas l'excellence de la formation dispensée aux étudiants des trois départements de Langues et Littératures Arabes, françaises et Anglaises.

L'utilisation de techniques pédagogiques originales, dans le cadre des Masters de recherche, et des ressources numériques, dans le cadre des Masters professionnels, témoigne de la volonté d'offrir aux étudiants les dernières avancées dans les domaines technologiques pour les préparer aux réalités de leur futur métier.

Il reste encore des points à améliorer en matière d'investissement et dans l'autonomie budgétaire accordée aux directions des trois départements concernés. La gouvernance et la gestion des budgets restent, aux termes de la législation en vigueur, très centralisées au niveau du Rectorat qui tranche en dernier recours et administre les budgets.

Les moyens nécessaires font encore défaut dans la durée pour planifier la mise à niveau de l'accès aux ressources numériques de tous et dans des conditions optimales. En ce sens, le projet d'adresse électronique académique individuelle et l'ouverture programmée de la plateforme Moodle, afin de créer un Environnement Numérique de Travail, vont dans la bonne direction pour une rapidité accrue de circulation de l'information et l'efficacité renforcée des moyens mis en œuvre.

La visite sur site a permis de comprendre les difficultés liées à la baisse des ressources allouées en propre à l'Université Libanaise, en général et qui se répercutent dans les différents départements. L'attention extrême portée aux conditions de travail des étudiants, la souplesse introduite dans le déroulement des scolarités pour répondre aux cas individuels, le suivi des étudiants en fin de scolarité, les liens forts et la confiance entre enseignants et étudiants sont autant de facteurs qui expliquent la qualité sous contrainte budgétaire des formations délivrées et la bonne insertion des diplômés dans l'économie nationale et à l'international.

POINTS FORTS :

- Synergie entre les formations et les besoins/évolutions du marché du travail.
- Enseignements fondamentaux assurés par des enseignants titulaires d'un doctorat.
- Mission affirmée de service public
- Apprentissage systématique des technologies de l'information.
- Certifications extérieures internationales encouragées : Toefl -Toeic, Delf.
- Colloques et échanges internationaux avec de très nombreux partenariats.
- Pratiques pédagogiques innovantes, notamment à travers les publications estudiantines et l'organisation de journées littéraires par les étudiants.
- Existence d'une charte de l'éthique académique et d'exigences claires pour l'obtention des diplômes.
- Plurilinguisme et ouverture multiculturelle en prise avec les enjeux de la société libanaise.

POINTS FAIBLES :

- Manque de visibilité budgétaire et d'investissement dans les locaux et les ressources.
- Budget limité pour l'organisation de colloques ou pour se rendre à l'étranger.
- Problème récurrent de connexion numérique.
- Manque d'un Environnement Numérique de Travail et d'une messagerie personnelle pour les étudiants.
- Absence de dispositifs officiels d'auto-évaluation, de suivi de cohortes et d'insertion des diplômés.
- Manque ressenti par la communauté enseignante et les étudiants d'une association des Anciens de l'Université Libanaise et d'un annuaire permettant l'interaction entre les étudiants et les alumni.

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

- Pallier le manque d'outils formels d'évaluation et de suivi de cohorte, en Licence et en Master, notamment pour les étudiants entrant sur le marché du travail.
- Pallier l'absence de représentativité étudiante, notamment dans le cadre d'un Conseil de perfectionnement en Licence comme en Master.
- Mise en œuvre d'outils numériques adaptés pour permettre la circulation d'informations entre les enseignants, le personnel administratif et les étudiants.
- Actualisation des pages du Site Web de l'Université Libanaise, pour les formations et diplômes des trois départements de Langues et Littératures, car les informations qui y figurent sont incomplètes. Il s'agirait de présenter une approche exhaustive et pertinente des études, de leur déroulement et de leur finalité. De la même façon, la description des diplômes de Licence et de Master et la présentation des débouchés gagneraient à être plus développées.
- Assurer la refonte des crédits alloués serait pertinent dans les trois parcours de Licence pour réviser la répartition du nombre de crédits entre cours obligatoires et cours facultatifs.
- Assurer une meilleure visibilité sur plusieurs exercices budgétaires, des ressources plus importantes et une plus grande autonomie de gestion permettrait de cibler des besoins (acquisitions de livres, accès aux ressources en ligne, accroissement des fonds numériques) et des manques puis d'y remédier.
- Assurer des ressources budgétaires pérennes de la part de l'Etat.
- Pérenniser les soutiens extérieurs comme celui de l'Agence Universitaire de la Francophonie qui deviennent à présent indispensables pour l'animation de la vie intellectuelle sur les campus.
- Création d'une Association des Anciens, une initiative en cours de réalisation, avec un annuaire en ligne et un site web dédié, pour promouvoir les interactions entre étudiants en formation et Alumni.

VI. OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



Université Libanaise
Le Recteur

Monsieur François PERNOT
Directeur du département Europe et International- HCERES

Objet : Observation de nature stratégique sur le rapport d'évaluation des diplômes des facultés de Lettres, Sciences humaines.

Cher Monsieur,

En vous remerciant pour votre précieux effort ainsi que le comité d'experts HCERES présidé par Monsieur le Professeur Manuel Royo, déployé au soutien La FLSH dans la mise en place d'un processus d'assurance-qualité afin d'aligner ses programmes sur les critères de qualité reconnus au niveau européen et international, et dans la mise en place du projet d'évaluation et d'accréditation par le HCERES,

Et en sollicitant votre soutien d'avantage pour aboutir à une accréditation finale, pour couronner le succès de ce projet et le mérite de l'UL,

Et suite à la demande d'évaluation et accréditation présentée par la Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université Libanaise à l'HCERES dans cet objectif,

Et suite au rapport d'autoévaluation présenté par la Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université Libanaise pointant les objectifs prioritaires,

Et suite à la visite d'évaluation de la délégation d'experts du HCERES du 16 au 19 décembre 2019 à l'UL- Faculté de Lettres, Sciences humaines, durant lesquelles 37 visites et entretiens ont été organisés,

Et suite au rapport d'évaluation rédigé par le comité d'experts HCERES en 2020, l'Université Libanaise – Faculté des lettres et sciences humaines présente ses observations de nature stratégique et s'engage totalement sur les recommandations du rapport HCERES.

Par conséquent, nous proposons l'annexe ci-jointe à cette lettre.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Beyrouth le 30 avril 2020



Recteur de l'Université Libanaise

Fouad Ayoub

Annexe

Observations de nature stratégique

Dans ce contexte, l'UL - FLSH présentera ses observations de nature stratégique divisée en deux volets. Le premier présentera les observations globales qui couvrent toute la faculté ; le second fournira celles qui se rapportent exclusivement aux formations évaluées.

Volet 1 : au niveau de la FLSH

Budget

Le financement de l'Université Libanaise relève de fonds publics. Chaque année, le gouvernement doit ratifier le budget proposé par l'université. Selon les lois en vigueur, la gestion du budget relève de la compétence du Conseil de l'Université.

Depuis plusieurs années et, en raison de la crise économique et financière qui s'aggrave et se manifeste avec de plus en plus d'ampleur, l'université suit une politique de restrictions budgétaires qui se concrétise par un manque d'investissement dans les locaux et les ressources. L'État alloue environ 250 millions de dollars par an pour plus de 82 000 étudiants.

Toutefois, les mesures d'austérité prévues dans le budget annuel n'endiguent pas les efforts continus que la FLSH déploie pour avoir des subventions à toutes ses activités. Elles n'empêchent pas, non plus, l'initiative privée et les tentatives d'innovation. L'engagement du corps professoral et la contribution des partenaires de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, en l'occurrence l'AUF, les instituts culturels rattachés aux ambassades dont les langues sont enseignées à la Faculté, pallient partiellement le manque de financement.

La FLSH s'engage aussi à collaborer dans l'élaboration d'une stratégie financière globale pour l'UL, basée sur des expertises et technicités avancées. Le but de cette stratégie est de piloter les ressources et les dépenses financières, et réorienter le financement tout en prenant en considération les priorités des départements au sein des facultés.

Programmes d'échange et de coopération

La FLSH prendra en considération les recommandations du rapport pour créer de nouvelles pistes de coopération avec des établissements étrangers, le but étant de renforcer la dimension internationale de tous les départements de la faculté et d'aligner les enseignements sur d'autres offerts dans différents systèmes d'enseignement supérieur, et cela en coopérant avec le Bureau des relations internationales de l'UL localisé à l'administration centrale, pour augmenter le

nombre de partenariats spécialisés en matière de langues et des sciences humaines et répondant aux axes prioritaires de développement d'échange au sein de la FLSH.

Dispositif d'évaluation

En septembre 2020, la FLSH mettra en route, par moyen électronique, des dispositifs d'évaluation mis en place depuis 2015 (circulaire n 36, 4 octobre 2015).

Environnement numérique et messagerie personnelle

La FLSH a commencé l'enseignement en ligne deux semaines après la fermeture forcée de l'université pour cause de coronavirus. En dépit de certaines difficultés techniques, l'expérience était réussie grâce à une cellule de crise formée de professeurs et de techniciens dans le but de familiariser tout le corps professoral de la faculté avec le nouveau système virtuel. Des tutoriels et des documents PDF ont été mis à la disposition des professeurs et des étudiants qui utilisent la plateforme Microsoft teams. **902** courriels ont été créés pour les professeurs et **20.000** pour les étudiants (@ul.edu.lb), avec **2183** cours en ligne assurés hebdomadairement. La période d'adaptation semble pratiquement terminée avec un feedback positif et encourageant qui constitue un point de départ pour un travail innovant dans ce domaine-là.

Dans cette perspective, un protocole d'entente a été signé entre le CSLC et le "Digital transformation Network" qui prévoit l'organisation de formations sur les tableaux interactifs et des sessions de sensibilisation sur l'e-gouvernance et la transformation numérique.

Le CSLC est passé au numérique au début de l'année académique après les événements d'octobre 2019. Le Centre dispose d'une plateforme MOODLE qui héberge tous les cours avec toutes les fonctionnalités. Les étudiants sont déjà habitués à ce type d'environnement numérique. Après la reprise des cours, le Centre a opté pour une formation hybride. Suite au confinement, le Centre a repris le travail en ligne sur MOODLE avant de rejoindre les autres branches de la faculté sur Teams.

Association des Alumni : une initiative en cours de réalisation

Suite aux recommandations du Hcéres et en application de l'Arrêté n 1234 du 24 mai 2018, l'Université Libanaise a mis en place le Bureau des Anciens « Alumni Affaires Office ». Quand l'épidémie du coronavirus prendra fin, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines mettra sur pied, en septembre, le projet qui s'assigne les objectifs généraux suivants :

- Consolider les liens de solidarité entre les anciens ;
- Renforcer les liens de coopération entre les diplômés et l'université et renforcer le sentiment d'appartenance à l'UL ;
- Coopérer avec les anciens dans la réalisation de projets au Liban et à l'étranger ;
- Créer une base de données qui regroupe tous les anciens de l'université (domaines de spécialisation, situation professionnelle actuelle,..) afin de pouvoir assurer le suivi de cohorte ;
- Renforcer la visibilité de l'université, diffuser ses valeurs et promouvoir son image ;

- Conseiller les nouveaux diplômés dans leur orientation ;
- Proposer des manifestations scientifiques et co-organiser des colloques, des rencontres et des ateliers de travail.

L'Union nationale des étudiants de l'UL : retour des élections estudiantines

Suite aux recommandations du Hcéres, le recteur de l'Université Libanaise a décidé de relancer les élections estudiantines dont la date a été fixée pour la deuxième semaine de décembre 2019, sachant que le Conseil de l'Université avait approuvé le règlement intérieur de l'Union nationale des étudiants de l'Université Libanaise en mars 2019. Selon le règlement, les élections se déroulent suivant un système proportionnel et efficace qui garantit une représentativité estudiantine juste, au conseil des sections, et même au Conseil de l'Université. Suite au soulèvement du 17 octobre, l'Université Libanaise a reporté les élections à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement que le rapport suggère n'existe pas en tant qu'unité académique et administrative autonome. Son rôle est partiellement rempli par plusieurs comités au sein de la FLSH. L'idée de la mise en place d'un dispositif d'évolution et d'évaluation nous paraît très pertinente et contribue, certes, au processus d'amélioration continue des formations dispensées par la faculté.

Le conseil de perfectionnement pourrait également contribuer à l'élaboration d'une stratégie de soutien global aux étudiants à l'UL, et notamment ceux de la FLSH. Une importance particulière sera accordée à l'orientation de l'étudiant dans le choix d'une discipline qui répond aux exigences du marché de travail, et par la suite à une meilleure insertion professionnelle.

Volet 2 : au niveau des départements

1-Langues et Littératures (Ar/Fr/Ang) :

- ***Crédits***

La répartition des crédits entre cours obligatoires et optionnels se fait conformément aux dispositions du Décret n 2225 du 11 juin 2009 qui définit, de 20 à 40, le nombre de crédits optionnels. C'est la Commission des programmes qui détermine le nombre de crédits qu'il faut accorder à la matière, en fonction du domaine de spécialité et des besoins académiques.

- ***Budget***

Une autonomie budgétaire ne pourrait être accordée aux directions des trois départements de langues vu que la gestion monétaire est, selon la loi, centralisée au niveau du Rectorat qui administre les budgets.

- **Descriptifs sur le site**

La FLSH s'initiera à compléter sur son site, et en septembre (retard causé par le Corona), les pages consacrées aux informations sur les diplômes respectifs des différentes formations.

2-Philosophie/Psychologie

- **Stages d'observation**

Au sujet de la nécessité d'insérer un stage (d'observation) durant la troisième année de licence de Philosophie pour que le choix de la formation future soit en fonction d'une connaissance précise du milieu professionnel, la FLSH s'applique à inclure, dans les travaux pratiques, des stages d'observation dans les milieux professionnels visés.

- **Parcours « Philosophie et sciences politiques et sociales »**

Il est essentiel de préciser que le parcours « Philosophie et sciences politiques et sociales » est également un parcours de recherche qui vise la formation des professeurs de philosophie à l'enseignement secondaire (public et privé) surtout au niveau du baccalauréat économique et social (Bac ES).

- **Parcours « Philosophie et médias culturels et documentations »**

Concernant le parcours professionnel « Philosophie et médias culturels et documentations », il a été institué afin de créer de nouveaux débouchés pour ceux qui désirent prendre la voie de la philosophie. Bien que cette nouvelle spécialisation rencontre plusieurs difficultés, comme, par exemple, l'interdiction de la poursuite des études de doctorat, la faculté tâche d'entrer en contact avec les milieux professionnels concernés en exigeant un stage dès l'année académique prochaine.

- **Didactique de la philosophie**

La formation au niveau du master dispense deux enseignements de didactique de la philosophie : théorique au deuxième semestre et pratique au troisième. Cet enseignement pratique comportera à partir de l'année académique 2020/2021, en grande partie, un stage dirigé par l'enseignant de la matière.

3-Histoire/Géographie/Arts et Archéologie

a- Histoire

- **Répartition des matières**

Appliquant le système d'enseignement LMD (décret 2225-Juin 2009), le département d'Histoire a réparti les matières sur trois années, en fonction des trois époques fondamentales : l'Histoire ancienne, l'Histoire médiévale et l'Histoire moderne et contemporaine. À partir de ces époques, l'étudiant aura à choisir un des deux parcours suivants : les Arts ou la Politique. Un étudiant, ayant donc opté pour l'une des époques susmentionnées, pourrait choisir un sujet relatif aux arts, à la politique ou aux civilisations. Ce processus est fondé sur l'école des Annales qui considère que

l'Histoire est une discipline ouverte sur tous les domaines : économique, politique, scientifique, technologique et autres.

- **Nombre d'inscriptions**

Concernant la régression du nombre d'inscriptions en Histoire, soulevée dans le rapport HCERES, le nombre a connu une dérive en 2018-2019, année de mise en place du projet d'accréditation, due, en grande partie, au recul du nombre d'étudiants syriens inscrits, parallèlement à une stabilité dans le nombre d'étudiants libanais inscrits.

- b- **Géographie**

- **Coopération**

Le département s'engage dans la politique d'initiative individuelle des enseignants qui vise les travaux pratiques, en particulier les sorties sur terrain et l'adoption des nouvelles technologies d'enseignement.

Le département a aussi procédé à l'établissement d'une nouvelle coopération avec l'Agence Allemande de Coopération Internationale GIZ, qui concrétiserait de nouveaux accords pédagogiques et la création d'un nouveau master en Géographie : « Géoinformatiques et Gouvernance Foncière » (en 2019).

- **Parcours**

La troisième année de licence offre deux parcours reliés étroitement à la formation géographique : « Géographie Générale » et « Aménagement du Territoire », ce dernier se prolongeant et s'amplifiant en master professionnel : « Réhabilitation et Organisation du Territoire Géographique ».

La licence dispense plusieurs cours théoriques et pratiques relatifs notamment à la cartographie comme : Cartographie, Lecture de la Carte Topographique, Analyses des Cartes Géologiques, et à l'Informatique : Autocad, Cartes Dynamiques, Télédétection, etc. Cependant, le département a l'intention d'assurer une harmonisation plus grande entre la licence et le master, et ceci dans les nouveaux programmes envisagés dans le cadre de la Réforme des programmes entamée par la FLSH. À ce sujet, il a été décidé d'introduire en licence plusieurs cours se rattachant à la cartographie comme : « Système d'Information Géographique (SIG) », « Introduction aux Technologies Géospatiales » et « Levées et calculs topographiques ».

- c- **Arts et Archéologie**

- **Cursus**

Les matières mentionnées dans le rapport HCERES, comme l'ethno-archéologie, la sociologie, la géologie, ne sont pas placées en première année pour permettre aux étudiants une meilleure insertion dans le domaine de l'archéologie, surtout qu'il s'agit de matières complémentaires. De ce fait, il a été conçu d'échelonner respectivement l'insertion de ces matières d'une façon pédagogique. Ces matières ont pour objectif de couvrir des disciplines complémentaires en archéologie et ouvrir de nouvelles perspectives aux métiers annexes.

DECISIONS D'ACCRÉDITATION

Licence en Langue et Littérature Arabes
Master en Langue et Littérature Arabes
(recherche)
Master en Langue et Littérature Arabes
(professionnel)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2020

PORTÉE DE LA PROPOSITION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le Hcéres a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le Hcéres et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France de l'institution concernée par l'accréditation. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France de l'institution ou de ses programmes.

APPRECIATION DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION EN LICENCE ET MASTERS LANGUE ET LITTÉRATURE ARABES

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études

Appréciation du critère

Les diplômes délivrés sanctionnent l'acquisition de connaissances théoriques et la maîtrise de techniques et de pratiques permettant l'employabilité des étudiants en même temps que leur développement personnel et intellectuel, en adaptant les méthodes et les contenus aux besoins de la société libanaise et aux contraintes du marché du travail. Les étudiants sont bien informés des débouchés des formations et les diplômes qui les valident sont clairement identifiés par les employeurs potentiels des étudiants : métiers de la culture, de l'édition et de l'enseignement en priorité.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION EN LICENCE ET MASTERS LANGUE ET LITTÉRATURE ARABES

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

Dans un paysage concurrentiel remarquable où coexistent 42 universités privées, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines dont dépend la formation jouit d'une réputation qui en fait une institution de référence, indispensable dans le contexte régional, national et international. Sa fonction de service public accessible financièrement et géographiquement à tous malgré les contraintes d'un territoire historiquement morcelé lui assure une attractivité nationale et régionale accrue encore par le niveau de ses professeurs recrutés au niveau doctorat. Cette attractivité s'est vue amplifiée par le contexte socio-politique de la région et l'accueil de réfugiés important de Palestine et de Syrie qui trouvent ainsi à poursuivre leurs études universitaires.

Les diplômes en langues et littérature arabes répondent au besoin croissant sur le marché du travail libanais de spécialistes arabophones : dans l'édition et la presse, en médiation culturelle, en création littéraire et artistique, dans l'enseignement scolaire du premier et deuxième degré (où le diplôme de master est reconnu nationalement et peut être accompagné d'un diplôme universitaire spécialisé). La formation ouvre à l'issue du master recherche sur la possibilité de poursuivre en doctorat et donc de visant l'enseignement universitaire.

Au niveau de la faculté et du département, de multiples conventions de coopération internationale ont été signées par le Bureau des Relations Internationales de l'UL avec plus de 250 universités locales et internationales, surtout en Europe mais aussi en Amérique, en Afrique et en Asie. La faculté est membre de l'Association Internationale des Chefs de Départements de Langue Arabe et de l'Association des Facultés des Lettres dans le monde arabe, une entité regroupant plus de 120 facultés. Elle coopère avec l'Institut Français au Liban. Ces conventions assurent un bon adossement à la recherche qui se traduit par des colloques organisés par le Département de langue et de littérature arabes et un projet de recherche financé par l'Agence universitaire de la francophonie : « Edition du texte arabe : contenu, signes de ponctuation, impression ».

Un service éditorial interne à la faculté permet en outre l'édition de revues, d'Annales et d'ouvrages à caractère scientifique rédigés ou dirigés par les membres du corps professoral du département au travers d'une revue qui vient. La revue « Études académiques » pourvue d'un comité scientifique international diffuse les travaux des professeurs et des doctorants ainsi que les colloques et les journées de recherche font l'objet de publications régulières dans ce cadre.

Afin de favoriser la mobilité encore limitée des étudiants et des professeurs, les départements de Langues et littératures sont partenaires des projets, Tempus et Erasmus+, portés par l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Institut Français, essentiels à leur pérennisation.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION EN LICENCE ET MASTERS LANGUE ET LITTÉRATURE ARABES

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

La formation de licence et master en langue et littérature arabes suit le schéma Licence-Master-Doctorat (LMD) et son organisation en semestre et en crédits. Son organisation est identique à celle des deux autres formations en langues (française et anglaise). Les cours, indépendants, s'ajoutent progressivement et se complètent sans former au départ un ensemble prédéterminé. Ce système, souple, est adaptatif en fonction des intérêts des étudiants et de leur projet d'insertion professionnelle. Les langues vivantes, Français ou Anglais, sont perfectionnées aux troisième et sixième semestres des spécialisations de Licence. Le parcours est explicité et bien balisé du plus simple au plus complexe dans l'acquisition des connaissances, vers une spécialisation progressive qui fait l'objet du master. Les masters recherche et professionnel (Communication professionnelle) comportent un tronc commun sur les deux années. Le Master de recherche et les Masters professionnels reposent sur une même distinction entre linguistique et littérature. Le choix entre Master Recherche et Masters Professionnel conditionne la poursuite des études. Les étudiants suivent des cours de méthodologie et d'initiation à la recherche pour leur permettre de poursuivre en doctorat mais seulement s'ils ont obtenus préalablement un Master de recherche.

Mémoire, projets encadrés et stages forment une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée, évaluée et créditée. Les stages ont lieu en première année de master Recherche ou Professionnel, en lien avec l'exercice effectif de la profession envisagée. L'étudiant est co-encadré par un professeur et un maître de stage. Ils peuvent se dérouler dans les secteurs public ou privé. Tous les ans des mastériales (présentation des travaux par les étudiants sous la forme de journées d'études) ont lieu auxquelles les étudiants en master sont tenus d'assister au moins une fois avant la soutenance de leur mémoire.

Il existe une charte de l'éthique académique et d'exigences claires pour l'obtention des diplômes.

Des enseignements de mise à niveau pour aider certains étudiants à l'entrée dans les formations de Langue et Littérature (L1) sont effectifs.

Des outils d'aide à la réussite et du soutien individualisé sont mis en place avec du tutorat, de la remédiation en petit groupe, des cours particuliers.

En cas de difficulté et de réorientation, le système Licence-Master-Doctorat permet la ré-orientation de l'étudiants en conservant tout ou partie des crédits déjà obtenus. Des passerelles sont ainsi rendues possibles vers d'autres formations dispensées dans l'Université Libanaise ou dans un autre établissement fonctionnant sur le même principe Licence-Master-Doctorat.

Il en résulte au niveau de la licence et du master une stabilité des méthodes d'enseignement, un strict encadrement de la présence aux cours et événements et une motivation insufflée par les professeurs pour la recherche scientifique retraduite par l'implication des étudiants.

Les taux d'encadrement sont conséquent surtout en licence où dans les trois départements les classes de pratique de la langue sont dédoublées.

En licence Langue et Littérature Arabes, on compte 1 professeur pour 31 étudiants, 1 pour 10 en master Professionnel et 1 pour 41 en master Recherche.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION EN EN LICENCE ET MASTERS LANGUE ET LITTÉRATURE ARABES

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

L'architecture du pilotage est hiérarchique et s'effectue au niveau de la faculté dans tous les départements. L'initiative du directeur et du conseil de département de chaque section reste très limitée. L'initiative de la création, de la modification ou de la suppression d'un diplôme revient à un conseil d'Unité directement sous l'autorité du doyen et où siège un représentant étudiant. La composition de ces conseils, ainsi que leurs missions et fréquences de réunion sont précisées dans le règlement intérieur.

Une évaluation annuelle des enseignements est organisée sous la direction du chef de département en liaison avec un représentant des professeurs, élu et renouvelé tous les deux ans. Un questionnaire est rempli anonymement par les étudiants dans chaque cours de chaque discipline dispensée. Des enseignants coordinateurs des masters se chargent, sous la direction du doyen, du suivi des questions qui concernent les cours en master enseignés sur place. En raison des événements et de la situation politique complexe, les élections des représentants étudiants au conseil de département n'ont pas pu avoir lieu ces deux dernières années et en l'absence de conseil de perfectionnement la remontée des informations se fait de façon informelle, chaque classe désignant un délégué destiné à faire l'interface entre les étudiants, les enseignants et les responsables du département et de la section.

Les modalités de contrôle de connaissance en Licence et en Master sont clairement énoncées et prise en compte dans la propédeutique aux travaux de recherche. L'université s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat Turnitin et insiste sur l'intégrité scientifique. L'honnêteté intellectuelle est une valeur académique très bien prise en compte et hautement valorisée.

Les taux de réussite sont de 50% en moyenne selon les années en Licence, de plus de 80% en master recherche et en master professionnel. Ces chiffres ne prennent pas en compte la présence effective et de l'assiduité des étudiants ; la grande majorité d'entre eux a une activité salariée et mène une scolarité plus longue ou fréquemment interrompue dans un contexte socio-économique qui la fragilise.

DECISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante pour chacune des trois formations de **Licence en Langue et Littérature Arabes ; Master en Langue et Littérature Arabes (recherche) ; Master en Langue et Littérature Arabes (professionnel) :**

« Décision d'accréditation sans réserve, pour 5 ans »

La commission d'accréditation attire cependant l'attention de l'université sur les points ci-dessous qu'elle doit s'efforcer de résoudre :

- Pallier le manque d'outils formels d'évaluation et de suivi de cohorte, en Licence et en Master, notamment pour les étudiants entrant sur le marché du travail.
- Pallier l'absence de représentativité étudiante, notamment dans le cadre d'un Conseil de perfectionnement en Licence comme en Master.
- Mise en œuvre d'outils numériques adaptés pour permettre la circulation d'informations entre les enseignants, le personnel administratif et les étudiants.
- Actualisation des pages du Site Web de l'Université Libanaise, pour les formations et diplômes des trois départements de Langues et Littératures, car les informations qui y figurent sont incomplètes. Il s'agirait de présenter une approche exhaustive et pertinente des études, de leur déroulement et de leur finalité. De la même façon, la description des diplômes de Licence et de Master et la présentation des débouchés gagneraient à être plus développées.
- Assurer la refonte des crédits alloués serait pertinent dans les trois parcours de Licence pour réviser la répartition du nombre de crédits entre cours obligatoires et cours facultatifs.
- Assurer une meilleure visibilité sur plusieurs exercices budgétaires, des ressources plus importantes et une plus grande autonomie de gestion permettrait de cibler des besoins (acquisitions de livres, accès aux ressources en ligne, accroissement des fonds numériques) et des manques puis d'y remédier.
- Assurer des ressources budgétaires pérennes de la part de l'Etat.
- Pérenniser les soutiens extérieurs comme celui de l'Agence Universitaire de la Francophonie qui deviennent à présent indispensables pour l'animation de la vie intellectuelle sur les campus.
- Création d'une Association des Anciens, une initiative en cours de réalisation, avec un annuaire en ligne et un site web dédié, pour promouvoir les interactions entre étudiants en formation et Alumni.

SIGNATURE

Pour le Hcéres,

Nelly Dupin, présidente par intérim



Nelly DUPIN
Secrétaire générale
nelly.dupin@hceres.fr
T. 33 (0)1 55 55 62 55
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

Date : Paris, 15 juillet 2020

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)